

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Fournier (Hull) propose l'ajournement.

—Demain nous passerons au projet de résolution inscrit au nom du ministre des Affaires des anciens combattants et prévoyant l'augmentation de la pension pour l'invalidité ou décès, puis au bill n° 15, pourvoyant aux

privileges et immunités relatifs à l'OTAN, au bill n° 24 modifiant la loi des impressions et de la papeterie publiques. Si le comité spécial en matière de législation ferroviaire fait rapport des projets de loi intéressant les chemins de fer, ceux-ci seront présentés en même temps.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 5 heures cinq minutes du soir.)

FIN DU PREMIER VOLUME